

APPRENTISSAGE

910 heures en centre de formation sur 2 ans

De Septembre à Août

Objectif métier

L'ouvrier(e) en travaux paysagers exerce son activité dans une entreprise du paysage, dans un service Espaces Verts d'une collectivité ou dans un établissement public.

Le (la) titulaire de ce diplôme est appelé(e) à occuper un emploi du premier niveau de qualification dans le secteur du paysage. Il(elle) assure les travaux nécessaires à l'entretien d'un espace vert ou d'un jardin. Il (elle) utilise les outils manuels ou motorisés.



Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances nécessaires à l'entretien et l'aménagement d'espaces verts. Aménager et entretenir les jardins à l'aide d'outils manuels et motorisés. Réaliser la plantation des végétaux, l'engazonnement et mettre en place des infrastructures (installations inertes, petits ouvrages... Assurer la maintenance des espaces végétalisés.

Contenu de formation

Expression orale et écrite, adaptation du langage aux situations professionnelles
Mise en place et utilisation de repères de la vie courante (sociaux, culturels, institutionnels, économiques)
Utilisation des outils informatiques
Cours théoriques espaces verts
Ateliers pratiques : préparation sol, taille des végétaux, entretien massifs, entretien matériels, constructions d'ouvrages paysagers
Gestion des déchets

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, mise en situation professionnelle



Rémunération de l'apprenti

En pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti

CFA ECB- UFA KERPLOUZ LASALLE

Route du Bono – BP 40417 ● 56404 AURAY CEDEX

Tél : 02.97.24.34.45 ● E-mail : apprentissage-FC@kerplouz.com

Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> Tous les jeunes de 16 à 29 ans révolus.
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Entrée en formation sans condition de diplôme à partir de 16 ans révolus Avoir suivi le cycle complet de la classe de 3^{ème} pour les jeunes qui ont entre 15 et 16 ans
Recrutement	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement lors des Portes Ouvertes et sur demande de Rendez vous Test de positionnement Etude du dossier Entretien individuel pour vérifier le projet professionnel et la motivation
Durée en centre de formation et en entreprise	<p>910 heures en centre de formation sur 2 ans (13 semaines par an) Environ 34 semaines par an en entreprise, congés payés déduits Possibilité d'aménagement de parcours (nous consulter)</p>
Lieu de formation	<p>Centre de Formation KERPLOUZ LASALLE AURAY</p>
Particularités du centre	<ul style="list-style-type: none"> Suivi en entreprise Participation aux concours (apprentis, reconnaissance des végétaux) Plateaux techniques Participation à des manifestations aménagements paysagers
Evaluation de la formation	<ul style="list-style-type: none"> Unités Capitalisables (UC) Evaluation en situation professionnelle
Validation	<ul style="list-style-type: none"> Présentation au diplôme de niveau 3 Attestation blocs de compétences
Poursuite de formation possible	<ul style="list-style-type: none"> BPA Travaux des Aménagements Paysagers Brevet Professionnel Aménagements Paysagers Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers Certificat de Qualification Professionnelle
Prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou professionnalisation)
Accessibilité 	<p>La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour les modalités d'accueil.</p>
Renseignements et Inscriptions	<p>Téléphone : 02 97 24 34 45 Adresse électronique : apprentissage-FC@kerplouz.com</p>

